



Union De L'Action Féministe



Communiqué de presse

Table-ronde nationale

Des conclusions ministérielles à l'élaboration de politiques d'égalité entre les sexes dans la région euro-méditerranéenne

21 avril 2017, Golden Tulip Farah Hotel, Rabat

La table ronde nationale « Des conclusions ministérielles à l'élaboration des politiques d'égalité entre les sexes dans la région Euro-Méditerranée », organisée par l'Union pour l'Action Féministe (UAF), en partenariat avec l'Initiative Féministe Euromed et avec le support de l'Union européenne, a eu lieu le 21 avril 2017 au Golden Tulip Farah Hotel, à Rabat. Cet événement d'une journée a rassemblé des représentants de la société civile, des membres du parlement et les parties prenantes qui ont discuté des recommandations politiques pour l'amélioration du statut de l'égalité entre les sexes, développées dans le cadre du projet « Plateforme régionale sur le genre », financé par l'Union européenne. Ce dialogue national fait partie du processus de préparation pour la 4ème Conférence sur les droits de la femme de l'UpM, qui devrait se tenir en Egypte à l'automne de cette année.

M. Jean-Pierre Sacaze, chef de la gouvernance et des droits de l'homme de la délégation de l'UE au Maroc, a inauguré l'événement en soulignant son importance et en insistant sur l'engagement de l'Union européenne pour la participation des femmes et l'égalité des sexes: « La promotion de l'égalité est un principe, un objectif et une mission pour l'Union européenne et ses États membres; Il est indiqué dans les traités, ainsi que dans la Charte des droits fondamentaux et dans le nouveau Plan d'action pour l'égalité des sexes 2016-2020. La promotion de l'égalité est au cœur des relations avec les pays tiers et par conséquent des partenariats UE-Méditerranée et UE-Maroc. »

Mme Zahra Ouardi, experte en genre pour l'Initiative féministe Euromed, a rappelé les étapes marquantes du processus d'élaboration de la plate-forme régionale de genre et a souligné le rôle important des organisations de défense des droits de la femme dans le dialogue avec les décideurs et dans la coordination avec tous les partis responsables pour prendre des mesures concrètes pour la mise en pratique des politiques. Elle a exprimé son espoir de voir ces recommandations appuyer l'adoption de conclusions ministérielles plus solides et plus concrètes lors de la 4ème Conférence ministérielle de l'UpM.

Mme Aicha Loukmas, ancienne députée et présidente de l'UAF, a souligné l'importance de faire les amendements nécessaires pour aligner la loi sur la violence à l'égard des femmes et le droit de parité entre les sexes avec la Constitution et les conventions internationales ratifiées par le Maroc. Mme Loukmas a



Union De L'Action Féministe



présenté la Plate-forme régionale de genre avec les recommandations politiques dans les quatre domaines prioritaires identifiés comme tels :

- Mettre fin à la discrimination à l'encontre des femmes et renforcer leur participation ;
- Réformer l'éducation, modifier les stéréotypes de genre et les attitudes à l'égard de l'égalité des sexes ;
- Mettre fin à la violence à l'égard des femmes, aux guerres et à l'occupation et
- Assurer la liberté et l'action indépendante de la société civile et soutenir les organisations de défense des droits des femmes.

Mme Soundos Lahlimi, Cheffe de l'Observatoire pour l'amélioration de l'image des femmes dans les médias au Ministère de la Solidarité, des Femmes, de la Famille et du Développement social, a donné des informations sur le travail de l'Observatoire. Ce dernier est un mécanisme national établi depuis 2 ans, composé de représentants du ministère, de la société civile, des professionnels et des universitaires. Mme Lahlimi a ajouté que l'Observatoire avait récemment commencé à travailler sur un guide novateur sur les femmes et les médias.

Au cours de la session suivante, des experts de la société civile, de la sphère politique et judiciaire ont discuté des moyens de transformer ces recommandations en actions concrètes dans le contexte marocain. Même si des progrès ont été réalisés, il a été noté que des améliorations urgentes sont nécessaires dans toutes les quatre sphères. La législation et la violence à l'égard des femmes ont été particulièrement abordées. La connexion a été établie entre les principes constitutionnels et leur application dans les lois. Même si le Maroc est signataire de toutes les conventions internationales relatives aux droits des femmes, l'interférence de la religion dans les lois rend impossible la mise en œuvre de ces conventions. Il a également été noté que la culture sociale discriminative ne pouvait être modifiée sans annuler complètement la discrimination légale. En discutant le projet de loi sur la violence à l'égard des femmes, le rôle du mouvement féminin a été souligné. Le besoin urgent de reformuler la loi a été soulevé, fondé sur les commentaires du Maroc sur le cadre international des droits de la femme. Des représentants des organisations de défense des droits des femmes et des droits de l'homme ont déclaré que les réalisations du gouvernement dans le domaine de l'égalité ne correspondaient pas aux ambitions du mouvement féminin. Ils ont également déploré la marginalisation de la société civile qui n'a pas été consultée dans la préparation d'un grand nombre de lois. Cela a mis en péril l'établissement d'un véritable dialogue sur l'égalité. En outre, le manque de cohérence dans les politiques adoptées par divers secteurs gouvernementaux en termes de droits des femmes et d'égalité a été relevé.

La connexion a été établie entre les recommandations politiques et l'exercice de la pression pour accumuler la volonté politique et progresser dans la réalisation de l'objectif 5 sur l'égalité des sexes dans les objectifs de développement durable. L'amélioration de la coordination nationale et du dialogue entre toutes les



Union De L'Action Féministe



parties concernées a été recommandée comme un outil efficace et nécessaire pour améliorer l'élaboration des politiques et réaliser des changements sur le terrain.

En fin de compte, les participants ont exprimé leurs attentes de voir les ministres adopter des conclusions plus concrètes lors de la quatrième Conférence ministérielle de l'UpM, afin d'accélérer les améliorations dans les domaines susmentionnés.